



Participants

Ce cours s'adresse :

- à tout débutant en détention de tortues ;
- à tout détenteur de tortues qui souhaite vérifier si ce qu'il met en œuvre pour son reptile est conforme aux bonnes pratiques ;
- à tous les bénévoles qui viennent aider le Vivarium.

Pré-requis

Aucune connaissance ni expérience préalable n'est nécessaire pour ce cours.

Objectifs du cours (5 modules)

- Législation sur la protection des animaux en vigueur (OPAn) : comment se retrouver dans l'OPAn ? Les exigences de l'OPAn. La convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvage menacées d'extinction (CITES). Importer et exporter une tortue
- Exigences biologiques des tortues : UV, chauffage, aération et aménagement, exemple des soins tels qu'ils sont prodigués au Vivarium
- Taxonomie : la phylogénétique des reptiles
- Anatomie et physiologie des tortues

- Hygiène et maladies : propreté, désinfection en général, développement des endo- et ectoparasites

Informations pratiques

Dates et lieu

- Samedi 1^{er} octobre, de 14h à 16h
- Samedi 26 novembre, de 10h à 12h
- au Vivarium de Lausanne

Tarif

- CHF 180 par personne, matériel didactique et boissons compris
- 25 % de rabais pour les Amis du Vivarium
- Gratuit pour les bénévoles au Vivarium

Pour aller plus loin

Informez-vous sur les formations avec attestation de capacité à titre privé.

Inscription nécessaire

Avec l'inscription, faites nous savoir si vous êtes intéressé surtout aux tortues terrestres ou aquatiques.